

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 octobre 2020

Keolis renouvelé à Oyonnax pour l'exploitation du réseau de transport public de l'Agglomération du Haut-Bugey

- **Le 6 octobre 2020, l'Agglomération du Haut-Bugey, dans l'Ain, a renouvelé sa confiance à Keolis pour l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du réseau de transport public *Duobus*.**
- **Ce nouveau contrat de délégation de service public, d'une durée de sept ans, débutera le 1^{er} janvier 2021. Il générera un chiffre d'affaires cumulé d'environ 18 M€.**
- **Exploitant du réseau *Duobus* depuis 1998, Keolis aura pour mission de renforcer l'offre de transport au sein du territoire, à travers notamment les créations d'une ligne interurbaine et d'un service de transport à la demande, qui permettront d'accroître le nombre de communes desservies (de 10 à 42) et le nombre d'habitants pouvant bénéficier du réseau (de 40 400 à 64 000). Cette extension de l'offre de mobilité, illustration de la volonté de l'Agglomération et de Keolis de rendre la mobilité la plus inclusive possible, devrait permettre d'augmenter la fréquentation du réseau de 13% d'ici 2028.**

Une offre de transport élargie et renforcée

Afin de répondre aux besoins de mobilité des 64 000 habitants répartis dans les 42 communes de l'Agglomération désormais desservies, Keolis mettra en œuvre de nombreuses évolutions au sein du réseau, à partir de janvier 2021, à travers :

- **La création de la première ligne interurbaine** de l'Agglomération. Longue de 23 km, cette ligne, qui reliera Oyonnax à Montréal la Cluse, desservira cinq nouvelles communes et circulera tous les mercredis et les samedis, de 7h00 à 19h00.
- **L'instauration d'un nouveau service de transport à la demande**, qui permettra aux habitants de la zone sud de l'Agglomération, désormais intégrée au réseau *Duobus*, de rejoindre plus facilement le centre et le nord de celle-ci, où se situent les zones d'activités commerciales et industrielles. Ce service fonctionnera les lundis et samedis.
- **Un réseau de transport urbain mieux cadencé**, grâce à une fréquence de passages accrue et des horaires de passage arrondis, pour une meilleure lisibilité de l'offre de transport, tant la semaine que les samedis et en période scolaire. Ce nouveau cadencement, combiné à des correspondances optimisées avec les horaires des

trains, favorisera l'accès au centre-ville d'Oyonnax et aux équipements structurants d'emploi et d'activités de l'Agglomération.

- **La mise en place d'un service de location longue durée de 20 vélos à assistance électrique (VAE).**

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau contrat, la flotte de bus sera renouvelée et homogénéisée avec l'arrivée de six nouveaux bus de la même gamme. Ils seront dotés d'un système de climatisation intégrale et de caméras vidéo intérieures, qui offriront plus de confort aux voyageurs.

De plus, une navette électrique de neuf places sera mise en circulation pour assurer le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite, ce qui témoigne notamment de la volonté de l'Agglomération et de Keolis de faire évoluer la flotte de véhicules du réseau vers des énergies alternatives.

Chiffres clés du nouveau réseau *Duobus*

- 1 ligne interurbaine
- 7 lignes régulières, avec 220 arrêts
- 9 lignes scolaires
- 4 millions de km prévus entre 2021 et 2027
- 24 véhicules (10 bus et 14 cars scolaires)
- 29 conducteurs

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux États-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

01 71 32 97 03

alexandre.poidevin@keolis.com